

Quels députés du Rhône soutiennent les contribuables ?

Comme l'an passé, Contribuables Associés publie dans son organe « *Le Cri du Contribuable* » l'Argus des 577 députés français.

Il est établi sur les critères suivants :

- soutien des propositions de loi sélectionnées par Contribuables Associés,
- présence aux rendez-vous parlementaires qu'ils organisent,
- action législative en faveur des contribuables,
- interview dans le *Cri du Contribuable* ou à *Radio Courtoisie*.

Pour le département du Rhône, le résultat est le suivant, coté sur 10 :

- TERROT Michel	9
- VERCHERE Patrick	7
- COCHET Philippe	6
- PERRUT Bernard	5
- MEUNIER Philippe	3
- HAVARD Michel	1,5
- DURAND Raymond	1
- CROZON Pascale	0
- GERIN André	0
- GUILLOTEAU Christophe	0
- MUET Pierre-Alain	0
- PERBEN Dominique	0
- QUEYRANNE Jean-Jack	0
- TOURAINE Jean-Louis	0

Pour la **10^{ème} année** consécutive, **Contribuables Associés** a déterminé le jour de l'année à partir duquel **les Français ne travaillaient plus pour l'Etat**.

Etant donné que **la dépense publique absorbe 53,2% de la production nationale**, « **le jour de la libération fiscale** » a été fixé au **15 juillet 2009**